



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 09/07/2020

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES DE L'ÉTAT LE LUNDI 13 JUILLET 2020

Les services de l'État seront exceptionnellement fermés au public toute la journée du 13 juillet 2020. Cela concerne :

- la préfecture et les sous-préfectures ;
- la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), excepté le service pénitentiaire d'insertion et de probation de Saintes, qui sera ouvert au public avec un accès sécurisé ;
- la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP). Il est demandé aux usagers de prendre les dispositions utiles afin de présenter les demandes de certificats export les jours précédant en respectant le délai de prévenance ;
- l'unité départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) ;
- l'unité départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ;
- L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

Afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, le site internet des services de l'État en Charente-Maritime est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.charente-maritime.gouv.fr/>

Les services d'accueil au public rouvriront aux horaires habituels à partir du mercredi 15 juillet 2020.

**Contact presse
Service départemental de la communication
interministérielle**

Tél. : 05 46 27 43 25 / Port. : 07 85 00 17 99
Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1